

Date : 19/01/2024

De : Laurent CLOASTRE ; Irène DEMONT.

Destinataires : Membres du groupe de travail PSIC Aethina tumida

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail PSIC Aethina tumida du 30/11/2023

Présence :

STRUCTURES	Présents
FNOSAD	Michel POTTIEZ
GNTSA	Abel JABRY (excusé)
INTERAPI	Claire AUDIC (salariée)
INTERAPI	Bruno BONDIA (Elu) (excusé)
GDS France	Margot CAMOIN (excusée)
ITSAP	Julien VALLON (excusé)
GDS France	Laurent CLOASTRE
GDS France	Irène DEMONT
GDS France	Sébastien DURAZ
SNGTV	Samuel BOUCHER
DGAL	Fayçal MEZIANI (excusé)
PESA	Fayçal MEZIANI (excusé)
ADA France	Emma NOZIÉRES

Ordre du jour

- **Validation du CR du GT PSIC Prévention Aethina tumida du 18/10/2023 (en PJ)**
- **Nouveaux sous objectifs du PSIC Prévention Aethina tumida avis du GT sur la proposition**
- **Actions en fonction des sous objectifs retenus : Expression de la DGAL, expression de la PESA sur les actions relevant de leurs compétences**
- **Commande du GT PSIC à formaliser à la PESA pour une intervention à ce GT**
- **L'Ile de la Réunion. Point de situation sur les évolutions depuis le 18/10/2023**
- **Questions diverses**

Tour de table rapide

Michel POTTIEZ : Vétérinaire FNOSAD ex DDPP 88.

Claire Audic : Chargée de mission production à InterApi. Dans l'équipe depuis le 3 juin.

Bruno Bondia : Elu InterApi excusé (Professionnel dans l'Aveyron et membre de la Confédération Paysanne).

Samuel Boucher : Vétérinaire, Président de la commission apicole SNGTV.

Fayçal MEZIANI : DGAL et PESA. Excusé.

Pour GDS France :

- Sébastien DURAZ : Professionnel avec 600 ruches en apiculture raisonnée. Président de la section apicole de la FRGDS AURA, Président du GDSA des Savoie Mont Blanc depuis 1 semaine et responsable de la formation sur GDSA 73.

- Laurent CLOASTRE (GDSF),
- Irène Demont (FRGDS Occitanie),
- Margot Camoin (GDS Réunion) excusée.

Préambule :

Lecture de l'ordre du Jour.

Refonte depuis la dernière réunion des sous objectifs avec les actions correspondantes. Attente du positionnement de la DGAL par rapport à ces objectifs.

MP : Regret que la DGAL et la PESA soient non présents. Les positions de ces 2 structure sont indispensables

SB : Souhaitable que les CR de ce GT soient officiellement validés.

FMSE

Echange LC - Jean Noel Ribéry (directeur du FMSE) sur la construction de la section spécialisée (apicole). JNR a signalé que :

Le FMSE été de nouveau présenté aux représentants d'InterApi. La confédération Paysanne a annoncé devoir échanger au sein de leur instance avant de prendre position.

Selon JNR, une fois que les PSIC seront reconnus, la constitution de la section apicole au niveau du FMSE pourrait plus vite avancer. Toutefois, la reconnaissance des PSIC n'est pas un préalable à l'existence de la section spécialisée.

CA : Le FMSE est à l'ordre du jour de prochaine réunion InterApi.

Base Nationale des Opérateurs.

LC a échangé avec Michel DUPRES (michel.dupres@apca.chambagri.fr, chef de projet BNO).

Le système de déclaration actuel est celui de téléruchers :

Avantages : Facile à déclarer.

Inconvénients : difficile à exploiter d'un point de vue sanitaire (on connaît par exemple les coordonnées d'apiculteur, le fait que celui-ci dispose de 1000 colonies dans 23 communes, mais on n'en sait pas plus)

Il n'y aura plus de modification sur télérucher. L'indentification des détenteurs, des animaux et des entités en lien avec les éleveurs (on parle globalement d'opérateurs) est en réforme et sera effective dans la BNO. Concernant les avancées de ce groupe multi-filières (impliquant donc aussi l'apiculture), un horizon 2026 est prévu pour un fonctionnement opérationnel. LC propose de revenir vers Michel DUPRES pour que l'apiculture soit traitée conformément aux souhaits de la filière. Ce dossier avance sur d'autres filières.

JVA

LC souligne avoir présenté le GT PSIC Prévention *Aethina tumida* au JVA, exprimant ce que souhaite la filière en matière de programmes collectifs. LC y a rappelé que pour *Aethina tumida* dans le cadre de la LSA, le choix a été donné à la filière de garder les dispositions réglementées telles qu'elles existaient aujourd'hui ou de ne pas demander une surréglementation en gardant les seules règles LSA. Pour rappel, un Comité d'expert d'InterOPA a exprimé en 2020 le souhait d'une surréglementation. Cet apparent consensus « a volé en éclat » dès les premiers Evénements (Expérience Ile de la Réunion). Mauvais point pour la crédibilité de la filière.

Commission apicole GDS France du 29 novembre 2023 :

Le travail du GT PSIC *Aethina tumida* y a été abordé.

Validation du CR du GT PSIC Prévention *Aethina tumida* du 18/10/2023

Validé

Lecture des objectifs et sous objectifs.

ID : Le tableau des objectifs et sous objectifs a été repris pour donner suite aux remarques intéressantes du dernier GT (cf. tableaux joints). Les objectifs ont été distingués des actions. Il en résulte :

Objectif 1 :

Réduire les risques d'introduction du PCR. Passage de 8 à 4 sous objectifs car redondances.

Certains sous objectifs ont été requalifiés en action, ont été supprimé (Trop ambitieux ou risquant le découragement des apiculteurs (comme surveillance participative) ou sont jugés du ressort des partenaires et hors GT.

Objectif 2 :

Préparer à une surveillance événementielle performante

Passage de 6 à 4 sous objectifs. Regroupement des 3 premiers sous objectifs.

Objectif 1 : Réduire les risques d'introduction du PCR

Sous objectif 1 : Bien connaître les voies d'introduction et les risques d'introduction

Sous objectif conservé (commande à la PESA).

Nécessité d'avoir aussi une action de veille, les données concernant *Aethina* risquent d'évoluer.

Echanges d'informations à prévoir avec les Pays concernés par *Aethina tumida*.

Sous objectif 2 : Avoir tous les acteurs bien formés à la connaissance et la reconnaissance du petit coléoptère : (référents apicoles, vétérinaires, TSA, apiculteurs).

Valoriser les documents adressés par Julien Vallon relatifs à la formation ANSES. SB précise le fort intérêt des TP lors de ces formations.

Sous objectif 3 : Limiter les risques d'introduction par importations.

Remarque de BB : nécessité d'une formation au logiciel TRACES.

Action : Informer la filière cires (intervention auprès des Ciriers, lors des AG ou CA).

Ciblage de la filière cire seule :

Les autres filières concernées par les risques d'introduction du PCR (terre, horticulture) sont trop compliquées à mobiliser.

Pour l'élevage des bourdons, il n'a jamais été prouvé qu'*Aethina tumida* en milieu naturel pouvait infester ces colonies (selon F. Giraud à la dernière réunion). La formation de ces unités bourdons sont constituées dans des conditions très sécurisées, peu de risques.

Sous objectif 4 : Maintenir des points de surveillance sur le territoire

Les ruchers sentinelles

Recenser et mobiliser des ruchers-écoles et ruchers des ADA.

Faire de la surveillance sur certains points sensibles : non retenue car finalement trop d'inconnus / risque d'arrivée du PCR. Mauvais rapport coût /efficacité.

BB et EN : les ruchers des ADA sont des supports pertinents.

Action : Organiser une surveillance fiable sur ces ruchers : Il faut mobiliser ces ruchers et définir un protocole de surveillance sur ces ruchers.

LC : 2 remarques sur le sous objectif 4 : doit-on utiliser le terme surveillance (terme avec définition précise).

Proposition : préférer « avoir un réseau pour maintenir une vigilance » ? Échange déjà sur ce sujet il y a quelques années avec Didier CALAVAS.

SB : point à considérer comme de la surveillance événementielle quand on voit les acteurs qui sont notés comme étant sur le terrain.

ID : L'utilisation des pièges sur les ruchers sentinelles relève plus de pédagogie que de surveillance. La vigilance est aussi une notion intéressante.

MP : Avec les pièges, on est de suite dans la surveillance active.

Cette action peut être à la fois pédagogique et surveillance dans certains secteurs.

ID : Les pièges peuvent être utilisés comme outils de formation, à titre pédagogique, et aussi outil de surveillance. Dans ce sous objectif, on est bien dans de la surveillance active : Pour ne pas avoir une surveillance trop coûteuse, l'idée est de profiter des ruchers déjà existants comme les ruchers de l'ADA et autres ruchers écoles.

EN : proposition de faire suivre aux techniciens de l'ADA des tutos : comment repérer Aethina,.. . Objectif : faire de la prévention régulièrement. LC : techniciens ADA et autres techniciens restant à cibler.

MP : il faut considérer le découragement des apiculteurs lors de piégeage en zone indemne (pour témoignage, le SNA a organisé des piégeages, le fait de ne jamais rien trouver démotive.)

MP : On peut mélanger pédagogie et surveillance dans des ruchers écoles, le territoire est bien couvert par toutes ces structures. Des nouveaux apiculteurs arrivent chaque année et les formateurs feraient cette action facilement.

ID : Abandon de la surveillance participative pour quelque chose plus simple, s'appuyant sur des réseaux déjà existants, manipulant les ruches régulièrement : Il faut recenser ces réseaux, les mobiliser, avoir une liste de ruchers écoles et ruchers de l'ADA susceptibles de faire cette surveillance « approfondie ».

SD : Expérience zone Savoie : un échec. Situation géographique considérée à risque (artère principale en lien avec l'Italie). Au sein du GDSA, 200 à 300 pièges distribués aux TSA et à des apiculteurs de loisir. Retour d'expérience : les apiculteurs ne se sentent pas vraiment concernés. 2 ou 3 retours tous les mois sur tableur Excel mais globalement pièges pris sans les utiliser.

ID : Expérience Occitanie en 2019 avec des pièges fournis par GDS France : distribution en Occitanie. Le fait d'avoir des pièges gratuits et de voir comment cela fonctionne a amené les apiculteurs à s'interroger sur ce qu'était AT. L'expérience est positive vis-à-vis de la sensibilisation.

LC : comment nommer cette surveillance via un réseau utilisant ces pièges.

SB : Il ne s'agit pas de surveillance événementielle, c'est une surveillance programmée. A vérifier auprès de la PESA pour éviter qu'il n'y ait confusion sur les termes.

Les pièges

ID : Attention à la qualité des pièges, surtout si on doit acheter des pièges pour les avoir en stock (Les pièges à huile sont très fragiles se propolisent vite). Il existe des pièges plus robustes translucides avec de petites alvéoles (présentation en congrès FNOSAD) : Piège en tête de cadre. Le PCR peut rentrer mais ne peut pas reculer. Florentine et Margot se renseignent.

MP : Dans les formations de l'ANSES, de nombreux types de pièges sont présentés.

EN : parallèle avec les pièges dans le cadre de la lutte contre le frelon : beaucoup de pièges présentés. L'ITSAP met en place des protocoles de test pour vérifier les dires des vendeurs sur leurs caractéristiques. Voir auprès de Julien Vallon pour expertise ?

ID : MC (GDS Réunion) s'est exprimée sur différents pièges : il nous faut collecter l'information de terrain acquis .

ID : D'autres acteurs pourraient-ils être mobilisés sur un suivi par piégeage ?

Pour organiser une surveillance fiable, il convient de définir un protocole.

MP : Il peut y avoir un pool de volontaires qui surveillent pendant 2 ans par exemple (avant de s'épuiser...)

LC : Il ne faut pas fermer l'échantillonnage. On construit un réseau qui sera en compétence pour le faire (Peut-on avoir une proposition de GNTSA ?).

ID : La demande à ce réseau est-elle uniquement le suivi des pièges ? cela va-t-il aussi sur un protocole d'examen des ruches un peu plus poussé ?

SB : Le piégeage est une chose, le protocole d'examen des ruches en est une autre. Ce dernier a apporté ses fruits, et il est proposé de l'inclure.

LC : Retour d'expérience 'Ile de la Réunion' : c'est bien dans le cadre de ce type de réseau que le 1^{er} foyer de juillet 2022 a été détecté et non pas dans le cadre de la surveillance événementielle. Visite exhaustive de rucher avec échantillonnage de ruches en ciblant avec 3 recherches : Loque A, Tropilaelaps et investigations varroa.

SB : Dans le protocole à construire, on observera les cadres d'une manière un peu différente que d'habitude. Des publications montrent l'efficacité de ce type d'approche.

MP : à décrire : fréquence des investigations, fréquence des relevés de pièges. Méthode vis-à-vis des pièges (quand les vider etc. ...)

SB souligne que MC est bien avancée sur ce type de rédaction. A la demande du GT, MC ou la DGAL pourraient nous transmettre le travail fait.

MP précise que l'ANSES a aussi fait ce travail, avec le recul des expériences des autres pays.

LC : une demande sera formulée au nom du GT.

Sous objectif : Bien connaître les voies et les risques d'introduction

LC : A vérifier si c'est « bien connaître » et/ou « bien faire connaître ».

ID : Idée première : que tous les acteurs soient au même niveau de connaissances : est-ce un objectif du PSIC ?

MP : Pour bien faire connaître, il faut connaître donc cela ne dévie pas trop de notre objectif

ID : il y a l'objectif du GT (pour formuler ce PSIC, il faut bien connaître les voies et risques d'introduction) et l'objectif du PSIC : Bien faire connaître les voies et les risques d'introduction.

ID : les voies d'introduction évoluent, les risques évoluent, une « veille information » doit être conduite. C'est une Action du sous objectif 2.

Encourager les apiculteurs à transmettre leurs spécimens de petits coléoptères à l'ANSES

MP : C'est un exercice pratique intéressant de récolter les coléoptères, de regarder d'un peu plus près, de les mettre dans un tube Eppendorf et de l'envoyer à l'ANSES. L'ANSES a fait une biblio sur la reconnaissance des petits coléoptères proches d'AT pour éviter les confusions.

Il faudra que tout le monde soit compétent, que les labos soient formés à la reconnaissance. Les labos ont besoin de références d'espèces à différencier. En matière d'insectes, peu de personnes sont formées à la reconnaissance d'espèces en France (dans d'autres filières avec les moustiques par exemple, on n'a plus un spécialiste. Pour les coléoptères c'est un peu pareil...)

ID : Cela serait une méthode pédagogique pour les apiculteurs que de transmettre leurs échantillons à l'ANSES ?

MP : Dans les ruchers écoles, on leur apprend à mettre des langes pour la surveillance du varroa, on peut à l'ouverture des ruches ou sur les langes dans ses ruches, leur faire récolter les coléoptères. Il voit des méligèthes, quand c'est la période du colza. Cela leur apprendra aussi à les attraper, soit à la main soit par un petit piège à aspiration buccale : cela maintient la vigilance et entraîne à ces petits gestes techniques. Il faut systématiquement ramener de l'opérationnel, pour que les gens ne se sentent pas inactifs, qu'ils soient capables le moment venu de faire un certain nombre d'actes.

ID : Donner aux apiculteurs un petit protocole de capture et d'envoi des spécimens à l'ANSES. Geste technique possible : supports collants pour coller les insectes pour les attraper.

SD : Intéressant de travailler sur des échantillons de vrais coléoptères, ou des larves, quand on veut former des gens. Faire une vidéo, un tuto, plus ludique qu'un flyer ou powerpoint.

ID : Très intéressant de pouvoir observer avec une loupe binoculaire des échantillons œufs larves.

LC : à nommer : collecte d'échantillons et approche différentielle ?.

ID : nos 3 sous objectifs et leur rédaction sont voués à évoluer en fonction des retours de la PESA et la DGAL, qui apporteront sur les objectifs et actions à développer.

ID : premier objectif : faire aussi un tuto pour sensibiliser les apiculteurs au certificat Traces. Pour le travail avec les différentes filières cires, fruits, terre, etc. c'est un travail actuel de la PESA de voir le volet « risque » sur les filières. Est-ce intéressant d'y mettre plus d'énergie et d'argent ? on en rediscute. Les comptes rendus de la PESA - non diffusables – sont intéressants sur ces points.

ID : A prévoir. Échanger aussi avec le laboratoire national sur le problème des labos d'analyses et les problèmes de sous déclaration et de sous réalisation des analyses des cages à reines.

MP : voir avec la DGAL : ce serait bien d'envisager aussi d'effectuer des exercices de crise, un a été fait en Région PACA. En impliquant un apiculteur, un veto et faire un petit peu de publicité autour, ça servirait quand même la cause, mais ce n'est pas de notre responsabilité.

TUTO sur le logiciel TRACES

MP : Ce tuto est-il de la responsabilité de l'Etat ? Dans les autres filières il y a eu des séances de formation. C'est l'Etat qui saisissait et il a formé les professionnels pour qu'ils sachent saisir. Sur le fond opérationnel et d'application c'est intéressant.

ID : la difficulté à remplir ce certificat Traces conduit peut-être à sous déclaration ?

EN : il nous faut savoir sur quoi l'Etat va s'impliquer.

MP : La formation TRACES est de la responsabilité de l'Etat car c'est réglementaire ; TRACES est un outil partagé entre les 27 Etats membres

ID : Si l'obligation de remplir le certificat Traces n'est pas respectée, c'est à mettre en avant au niveau de la hiérarchie des actions à engager.

LC : Demander à la DGAL de nous faire un petit bilan ? avis favorable du groupe.

MP : Les certificats TRACES cela concerne :

- Les échanges, les exportateurs de la France vers d'autres Etats membres ou pays tiers.
- Dans le sens inverse, c'est une base que tous les Etats membres sont sensés remplir. Cette base sert à l'Etat français pour voir arriver les lots. Cette consultation permet après de voir sur place les papiers et les cages et dans une deuxième intention ces cages passent par un labo pour être examinées. Il y a les 2 versions de l'outil avec la version remplissage du document dédié pour les exportateurs français ou les échangeurs. Le constat est fait qu'on n'exportait pas tant de choses que cela.

LC : Proposition de dédier un échange sur Trace au prochain GT. Avis favorable du groupe. EN : Sur TRACES, information via les salariés de l'ADA sur la difficulté pour les apiculteurs de remplir ce formulaire. Mais il faudrait être capable de préciser quelles sont les difficultés rencontrées et en quoi c'est difficile. Et peut-être faire remonter à la DGAL ces difficultés, cela peut changer les choses à plus ou moins longue échéance.

MP : C'est toujours difficile la première fois. Les gens doivent saisir mais l'outil est bien fait, il a une liste des exportateurs et des établissements qui ont l'habitude de recevoir et le logiciel ne redemande pas les informations déjà saisies. Après il y a des codes qui disent si ce sont des abeilles, des bovins ou autres... La première saisie est laborieuse mais après l'outil dispose de menus déroulants pour saisir l'apiculteur destinataire et s'il n'existe pas, il faut le créer dans la base.

LC : Prévoir 2 parties sur Trace au prochain GT :

Modalité pour le remplir par les apiculteurs français.

Traitement des certificats Trace adresse en France (selon LC, sur les alertes France il y a 2 ans, Trace avait plutôt bien fonctionné)

MP : L'importation n'est pas fréquente contrairement aux autres filières. Ce sont des Evénements peu fréquents avec des lots importants mais les notifications sur TRACES jusque-là avait fonctionné. Un Etat membre qui n'utiliserait pas Trace à l'exportation vers un pays tiers se grille pour un certain moment.

ID : Il y a 2 volets : Les lots proviennent des pays tiers et les échanges dans l'UE. Dans le cadre des obligations d'analyse imposées par la réglementation, le LNR avait fait état qu'il y avait des anomalies qui étaient ressorties. Cela n'est pas de notre ressort et il y a un travail qui est envisagé pour que les choses soient améliorées au niveau du LNR. Toutefois, cela nous regarde pour comprendre comment tout cela fonctionne ou ne fonctionne pas d'où le souhaite d'une intervention à ce sujet.

Objectif 2 : Préparer à une surveillance événementielle performante

Sous objectif 1 : Être en capacité de mobiliser le maximum d'acteurs en cas de crise

ID : il faut identifier ces acteurs et savoir en cas de crise qui fait quoi. Cela avait été une commande faite à la DGAL en 2014, Un exercice de gestion de crise PACA a permis d'avoir une première approche sur quels acteurs à mobiliser.

Débat sur les termes surveillance événementielle/surveillance programmée

Pour rappel L'arrêté de 2009 fixe les distances de 10 km (zone APDI) et 10 km (zone APMS), on devra aller au-delà s'il y a une crise.

ID : Objectif visé : « préparer à une surveillance événementielle performante »

MP : est-ce plutôt « préparer aux suites d'une surveillance événementielle » car le cas est déclaré. Est-ce qu'on a la capacité de mobiliser les acteurs ? Dans le sous objectif 2 on parle d'une surveillance programmée, ce n'est pas la même chose. La surveillance événementielle performante est sous tendue dans le premier objectif. Là on est plutôt dans les suites de la surveillance événementielle. Si la suspicion est confirmée, il faut convenir de comment on mobilise les gens.

ID : le travail porte sur le PSIC Prévention et non Surveillance et Lutte : il faut délimiter cette prévention. C'est pour ne pas reproduire la situation de L'île de la Réunion, il faut pouvoir mobiliser, il faut agir en amont et ne pas attendre le jour où on détecte un Aethina.

Une fois le petit coléoptère détecté à un endroit, on aura besoin d'une surveillance plus importante, auquel cas, il faut construire formation dédiée à cela dans ce sous objectif.

LC : Le sous objectif 2 est de préparer à une surveillance programmée performante. C'est là concrètement par exemple que le FMSE va intervenir : il faut être capable de dire aux apiculteurs que leurs pertes indirectes seront prises en charge. Le cas échéant il n'y aura pas de surveillance programmée performante car des ruchers sortiront de la zone. Le FMSE est un outil que préparera à une surveillance programmée performante.

ID : dans cet objectif 2 l'idée était qu'on soit prêts à appuyer cette surveillance Programmée.

Débat autour des difficultés de la gestion d'Aethina tumida à la Réunion.

MP : Préparer la surveillance événementielle en mobilisant un certain nombre d'acteurs, au vu de ce qui s'est passé à la Réunion et ce qui se passe dès qu'il y a une crise, c'est aussi les mobiliser autour d'un même discours et ne pas avoir des voix dissidentes des syndicats compromettant la dynamique de lutte et de prise en charge des problèmes. Sans parler des fakes news, il faut que tous les partenaires de la filière soient convaincus du bienfondé de la lutte.

ID : C'est aussi nécessaire que tout le monde soit au même niveau d'information...

LC : il faut avoir la capacité de mobiliser autour de la stratégie convenue par la filière. Malgré tous les efforts des acteurs du sanitaire (OVS, Etat, Vétérinaire) à la Réunion, il n'y a pas eu cohésion de la filière a cassé tout de suite. A la Réunion, il a été considéré (par certains apiculteurs syndicalistes) que l'Etat était celui imposait des choses et les apiculteurs ne voulaient pas subir ... Message GDS France adressé : C'est la profession qui voulait que l'Etat agisse. C'est nous (la filière) qui avons demandé à l'Etat de se positionner et de prendre

place, c'est bien une stratégie filière et non pas de l'Etat. AT est catégorisé DE au niveau de la LSA, avec obligations par réglementation européenne de déclarer les Evénements et gérer les mouvements via les états membres. C'est tout.

MP : En se l'appropriant au niveau filière cela devrait mieux passer.

LC : A nous d'être solides, d'avoir une interprofession solide, des élus solides. Il faut relayer cela aux différentes instances.

ID : Les syndicats à la Réunion qui se sont revendiqués comme les professionnels de la filière et étaient vent debout contre l'Etat. LC : Il y a un vrai travail OVS FNOSAD à faire avec l'interprofession au sein de la filière.

EN : On ne peut pas contrôler un syndicat qui n'est plus dans la filière.

ID : Du coup est-ce que cet aspect des choses n'aurait pas une place dans ce plan ?

LC : On en reparle avec SD, et avec l'interprofession, ces syndicats même s'ils n'appartiennent pas à l'Interprofession, il faut qu'ils soient cadrés. Attention : le sanitaire est un métier : tout le monde n'est pas vétérinaires, tout le monde n'est pas OVS. Jamais, il ne viendrait à l'idée d'un syndicat bovin d'avoir une position technique sur la gestion opérationnelle de la Prophylaxie brucellose cadrée, soumise à accréditation. En apiculture, n'importe qui s'octroie la capacité à faire du sanitaire ...

SD : C'est aussi parce qu'on a laissé faire. En Région, il voit le niveau de technicité qui n'est pas à la hauteur et tant qu'on n'aura pas un haut niveau de technicité dans notre région, on n'est pas crédible. Il faut qu'on augmente notre technicité et la communication transversale, il faut que les adhérents de base soit au courant. Plus on informera et moins il y aura de problèmes. Si tout le monde sait comment cela va se passer si cela arrive, les « fake news » seront moins impactantes.

SB : en accord avec les propos tenus.

MP : Il faut impliquer l'Etat et ses différents ministères. Dans les DAAF, il n'a pas forcément la sensibilité sur ces problèmes de gestion les organismes nuisibles qui sont aussi un gros problème dans ces carrefours et régions exotiques. Cela va être au GDS de faire admettre des mesures.

ID : Pour rappel : encore de trop de discours qui disent qu'Aethina n'est pas pire que la teigne. Les publications sur les pertes économiques associées à Aethina sont rare. Dans la formation ANSES, il y a des messages qui nous auraient été bien utiles à connaître et notamment quelques niveaux de pertes de signalés cela est important d'avoir les bonnes informations.

SB : Dans la formation, il y avait quelques photos chocs des dégâts qui montraient l'intérieur des ruches. Ce serait bien de la « remastériser » et de la diffuser plus largement. Les apiculteurs qui sont venus à la formation ont été marqué et n'entendraient plus ce type de langage.

MP : Appuie aussi dans ce sens-là, il ne faut pas laisser passer ce discours. En formation TSA, un message ressort systématiquement avec le frelon : il est dit Imaginez votre ruche de demain avec les harpes, les systèmes de muselière et pour le petit coléoptère, une piscine en dessous pour que les larves se noient ou sol bétonné pour que les larves ne puissent pas s'enterrer. On devrait faire un dessin de la ruche de demain avec tous ces problèmes.

Dans les documents de l'ANSES, il est bien dit que sont attaqués, les essaims les ruchettes, les nucléis quand on voit le besoin de remérage qu'on a à cause du varroa qu'on maîtrise encore mal, si on perd encore des essaims, alors qu'en France on n'est pas très forts sur l'élevage des reines...sans pertes actuelles sur ces essaims à cause du PCR...

SB : la ruche de demain sera peut-être une ruche vide, avec le problème frelon et demain Aethina, on a un taux de désertion dans les Pays de Loire qui est fabuleux, c'est quelque chose qu'on ne voyait pas avant

SB : On a des reines qui essaient au mois d'août, même en essayant de la remettre dans la ruche, elles ressortent car dérangée par le frelon.

Les 3 sous objectifs suivants ont été déjà discuté ci-dessus.

Sous objectif 2 : être en capacité de mettre en place une surveillance programmée

Action : Choisir et commander un stock de pièges, recherche de financement pour ces pièges

Il faudrait mobiliser des fonds pour avoir un stock de pièges (définir la nature des pièges, la solidité des pièges dans le temps)

Sous objectif 3 : Communiquer sur la prise en charge des pertes indirectes des apiculteurs dans la zone de blocage des mouvements. Communiquer sur le FMSE

Sous Objectif 4 : Anticiper les Fake news, Débunker en cas de Fake News majeures ?, impliquer les syndicats dans ces communications

LC : En conclusion :

- Commande PESA à régler
- Pour le 12 janvier prochain séance relative au certificat TRACES
- Caler une réunion en amont du 12 avec FM
- Envoi la restitution concernant l'exercice de crise en PACA

ID : Commande PESA cf. diapo

- Les voies d'introduction possibles du petit coléoptère des ruches sur un territoire et une évaluation du risque par voies d'introduction pour la France continentale.
- Evaluation du risque vis-à-vis des suivis et contrôles mis en place notamment les contrôles aux échanges et à l'importation des reines, essaims, paquets d'abeilles, bourdons, cires, fruits ? terre ?
- Les actions de prévention de la PESA : outils d'information, formations et communication

MP : Important d'avoir GDS Réunion au prochain GT : c'est intéressant d'avoir l'évolution chez eux. ID contacte MC /prévention menée à la Réunion, et aussi sur les pièges. Il serait aussi intéressant d'avoir des échanges avec les Italiens. SD : Peut se renseigner, en contact avec le Président du syndicat professionnel italien qui le met au courant de ce qui se passe chez eux. EN : Peut voir aussi avec l'UNAPI et l'ADAPI ou l'ADA AURA s'ils n'ont pas des contacts